

**Territoires, efficacité et simplicité****P4****Approbation du schéma stratégique de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables - SSPASER**

Le Conseil Régional,

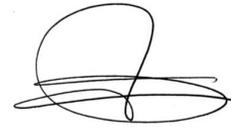
- VU** le Code général des collectivités territoriales,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le Code de la Commande Publique et son article L2111-3,
- VU** la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 modifiée relative à l'économie sociale et solidaire et son article 13,
- VU** la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous,
- VU** la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire,
- VU** la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,
- VU** la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique,
- VU** la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale
- VU** le Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du Code de la Commande Publique,
- CONSIDERANT** l'avis du CESER
- CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,
- CONSIDERANT** la tenue de la commission Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes, et relations extérieures

Après en avoir délibéré, décide,

D'ADOPTER

le schéma stratégique de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables figurant en annexe.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

REÇU le 20/12/22 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs